

RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES

Ecole élémentaire 1 grande rue 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 79 13 04	Ecole élémentaire 5 grande rue 21910 BARGES 03 80 79 28 90	Ecole maternelle Avenue de la Gare 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 39 86 21
---	---	---

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLES MARDI 13 JUIN 2023

ENSEIGNANTS	MAIRIES	PARENTS D'ELEVES
M. AULAS Mme BELEMKADEM Mme BORNE Mme CHAPUIS Mme GOMIOT Mme PINGUET Mme POINSOT Mme MONIER M. VALAIS Mme VALAIS	<u>Mairie de Barges :</u> M. DALLER (Maire) M. LORIOT (adjoint) <u>Mairie de Saulon-la-Chapelle :</u> M. BORTOT (Maire) Mme PEDRON (adjointe)	<u>ÉLÉMENTAIRE</u> Mme BARDIN M. BIBOS Mme CHANEL Mme FERLAY M. GORGET Mme MOREL Mme ROMIEU Mme SAADAoui <u>MATERNELLE</u> M VIGNAUD MME CHAFIOL MME DA COSTA MME DARDENNE
Mme MEUNIER, IEN		

SECRETARE DE SEANCE : Mme POINSOT

Absents excusés : Mme Meunier, IEN, Mmes Belemkadem, Chapuis et Fleurant enseignantes, M. Lorient, adjoint à la mairie de Barges, Mme Saadaoui représentante des parents d'élèves à Saulon-la-Chapelle élémentaire.

1/ INSCRIPTIONS, EFFECTIFS ET REPARTITIONS POUR LA RENTREE 2023.

Suite aux inscriptions, les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :

ECOLE MATERNELLE				
section	PS	MS	GS	TOTAL
effectifs	19	16	18	53

Les enfants seront répartis sur 2 classes.

Classe 1 : PS/MS

Classe 2 : MS/GS

Environ 26/27 élèves de prévus par classe.

Mme Gontier précise bien que les répartitions pédagogiques sont des décisions qui appartiennent à l'équipe enseignante. Les liste des enfants par classe seront affichées le jour de la rentrée, comme habituellement. Nous vous signalons que suite à ces répartitions, aucune discussion, remarque, n'aura lieu à la rentrée.

Les nouveaux inscrits ont tous eu un rendez-vous d'admission à la maternelle au cours duquel ils ont pu visiter l'école.

ECOLE ELEMENTAIRE					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
24	26	18	27	13	108

L'effectif en élémentaire est en baisse de 6 élèves.

Les élèves sont répartis sur 5 classes :

Sur Saulon : 24 CP, 22 CE1, 22 CE1-CE2,

Sur Barges : 20 CM1, 20 CM1-CM2 .

Suite à la fermeture de la classe de maternelle, Mme Chapuis, dernière enseignante nommée sur le RPI perd son poste et est remplacée par Mme Pinguet qui aura donc la classe de CM1.

Une visite de l'école de Saulon est prévue le mardi 4 juillet pour les futurs CP par groupes de 8 familles.

Malgré la variation des effectifs en maternelle et en élémentaire, le conseil régional n'a pas la volonté de changer l'organisation pour le transport scolaire à la rentrée 2023.

Il y aura toujours deux bus et les rotations seront identiques.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, doivent procéder à leur(s) inscription(s) sur le site : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor>.

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 13 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

Nous rappelons que les élèves de CP, CE1 et CE2 habitant Saulon Centre n'ont pas besoin de transports scolaires.

2/ ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Depuis la rentrée 2019, la réglementation propose aux directeurs d'école d'organiser le vote des élections de parents d'élèves **exclusivement par correspondance**, sur décision du directeur et après consultation du conseil d'école.

L'article 5 de la loi Rilhac dispose que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire **par voie électronique** sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Cet article est en vigueur depuis le 23 décembre 2021.

Pour l'instant, nous sommes dans l'attente de l'application qui permettra de garantir un vote sécurisé.

Pour l'année scolaire 2023/2024, les directrices ont décidé d'organiser ces élections par correspondance ou par voie électronique si l'application est prête en octobre.

Les personnes n'ayant pas accès à internet auraient la possibilité de venir voter à l'école où elles auraient accès à un ordinateur.

Avis du conseil d'école : favorable.

3/ COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

Afin de préparer les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2023/2024, il faut nommer des parents d'élèves pour composer le bureau électoral (pour préparer le matériel de vote, participer au dépouillement)

Sont nommés : pour la Maternelle : à définir à la rentrée

pour l'élémentaire : M.Bibos, Mme Morel, Mme Romieu

Elémentaire :

Projets communs

● Pour les élèves de Barges : visite de la Citadelle de Besançon

Le 16 mai pour les classes de CE2 et CM2.

● Pour les élèves de Saulon : classe découverte sur le thème des châteaux (visite de Saint Fargeau et de Guédelon)

Les 1er et 2 juin.

Retour très positif des enfants, des parents accompagnateurs et des enseignants.

Exploitation de ce séjour en classe.

Les CE2-CM1 ont invité leurs parents à une présentation le 6 juillet à 18h dans leur classe.

Permis piéton pour les élèves de CE2

Nous sommes dans l'attente de la distribution des « kits permis piéton ».

● Pour les élèves de cycle 2 : rencontre d'athlétisme le vendredi 30 juin (lancers, courses) à Saulon-la-Chapelle.

Les classes de CP, CP-CE1 rencontrent les CE1 de Saulon-la-rue.

Pique-nique le midi et épreuves l'après-midi : course longue, course de vitesse, lancer loin, lancer précis.

● Projet « Aire terrestre éducative » : classe de CE2-CM1

Le projet se termine le vendredi 16 juin, avec la fête de l'eau, rue de la fontaine sur l'ancien terrain de foot. Les élèves vont présenter sous forme d'ateliers, de jeux et d'une pièce de théâtre leur travail sur la Cent Fonts.

Les classes de CP et CP-CE1 viendront dans l'après-midi participer à ces activités et en fin d'après-midi, ce sont les parents et des habitants de Saulon et de Barges qui sont invités.

Nous remercions la municipalité pour l'aide humaine et technique.

Le projet d'ATE ne sera malheureusement pas reconduit l'an prochain.

● Classe découverte en mai 2024 :

Pour les 5 classes, 3 jours sont prévus du 15 au 18 mai 2024.

Le centre d'accueil « Au centre des volcans » se situe à Pontgibaud.

Pour l'hébergement, la restauration et les activités, le coût s'élève à 126 € par enfant.

Il faudra rajouter le prix du transport.

Activités prévues : Visite de Vulcania, du volcan de Lemptégy. Randonnée et/ ou course d'orientation sur le site de la source de Volvic.

Un acompte a dû être versé afin de réserver.

Le projet sera présenté aux familles dès la rentrée.

Attention, un nombre important d'enfants ne venant pas entraînera l'annulation du séjour pour la classe voire pour l'école.

Spectacles de fin d'année :

Pour la maternelle : Le spectacle aura bien lieu vendredi 23 juin 2023 à 18h à l'école maternelle. Les élèves des trois classes présenteront un spectacle de danses et de chants. Il suivra un petit moment de convivialité où il sera possible de retirer les lots de tombola.

Nous remercions la mairie pour leur aide technique et humaine, l'organisation du parking, l'aide au filtrage à l'entrée, et les parents d'élèves pour leur participation au don des lots de tombola, et à toute l'aide apportée pour la mise en place du spectacle, et le bon fonctionnement de la soirée.

Demande au service communal : balayer le préau pour la fête le vendredi 23 à midi.

4/ PRESENTATION DE PHARE (programme de lutte contre le harcèlement).

Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit.

Les écoles ont signé la charte d'engagement dans laquelle elles :

- s'engagent pour deux ans à mettre en place le programme
- formalisent un protocole de traitement, présenté et voté en conseil d'école. Celui-ci sera également présenté en début d'année scolaire aux familles et aux élèves.
- mettent en place un atelier de sensibilisation pour les familles.
- participent aux temps forts du programme :

_ **Journée « non au harcèlement »** : courant novembre avec des séances de sensibilisation, des lectures sur le thème du harcèlement.

_ **Safer internet day** : 6 février 2024 mise en place d'ateliers à adapter en fonction des niveaux pour aborder en classe les thèmes de **l'équilibre du temps d'écran, les premiers pas sur Internet et les réseaux sociaux, la prévention du cyberharcèlement, les fake news et le décryptage de l'information et les jeux vidéos.**

et **concours « Non au harcèlement »** : Le prix Non au harcèlement a pour objectif de donner la parole aux élèves pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement en milieu scolaire, proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre élèves **à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo** ; celle-ci servant de support de prévention pérenne dans leur établissement.

- organisent dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP au CM2 pour développer les compétences psychosociales.

Dans ce cadre, Mme Moriot, l'infirmière scolaire du collège La Champagne interviendra auprès des CP et des CE1 courant janvier 2024 pour travailler l'empathie.

Présentation des protocoles de chaque école, basés sur le protocole de la circonscription de Dijon Sud.

A la maternelle, l'équipe ressource sera constituée à la rentrée au retour de Camille Monier.

Pour l'élémentaire de Barges, M. Aulas interviendra lors de la phase d'entretiens individuels avec la cible, les harceleurs et les témoins.

Pour l'élémentaire de Saulon, Mmes Gomiot, Poinot et Valais font partie de l'équipe ressource.

Vote : avis favorable

Un point sur le harcèlement scolaire sera ajouté dans le RI de nos écoles à la rentrée.

Ce protocole sera annexé au règlement intérieur.

5/ SORTIES EDUCATIVES, PROJETS

Maternelle :

Animation apicole proposée gracieusement par Mme PINAULT, une maman d'élève : présentation de la ruche et récolte du miel. Les enfants ont rapporté un petit pot de miel et ont pu fabriquer une bougie.

Journée Cirque : Deux clowns Joanes et Diego passent la journée à l'école : ateliers d'équilibre, jonglage le matin, pique-nique à l'école et spectacle l'après midi

Dernier spectacle de Zingarelli : Perrine et le potier le 4 juillet

Pour l'élémentaire : le spectacle et la kermesse se dérouleront le samedi 24 juin 2023 ;
Le spectacle aura eu lieu à 15h et la kermesse de 15h30 à 18h30.
Nous remercions la municipalité pour le prêt du matériel (chapiteaux, tables, bancs ...)
Serait-il possible de tondre dans le jardin pour l'installation des stands ?
Également un grand merci à l'APE du RPI qui organise la tombola et la kermesse.

6/ PISCINE / GYMNASSE pour l'année scolaire 2023/2024

PISCINE : L'école a demandé un créneau à la piscine Olympique pour les classes de CM1 et CM1-CM2, soit 40 élèves. 10 à 11 séances de 40 minutes sont prévues une fois par semaine.

Mmes Pinguet et Poinot feront un échange de service.

Ainsi M. Aulas et Mme Poinot accompagneront les 2 classes à la piscine et Mme Pinguet fera classe aux CE1 à Saulon.

Nous attendons maintenant la confirmation de ce créneau.

Les enseignants remercient les communes pour ce financement des séances de piscine et de transport chaque année.

GYMNASE : réservé le vendredi pour l'école. Les 2 classes de Barges viennent le vendredi après-midi à partir de la période 2. La classe de CE1-CE2 ira au gymnase le matin. L'après-midi, les CP et CM1-CM2 s'y rendent ensemble et les CE1 avec les CM1: une classe est dans le Dojo pendant que l'autre est dans la grande salle.

Se pose le problème des enfants habitant Barges et n'ayant pas de carte de bus : ils ne peuvent pas prendre le ramassage scolaire pour se rendre à Saulon le vendredi après-midi.

Les familles concernées devront prévoir du covoiturage.

7/ HYGIENE, SECURITE , TRAVAUX, EQUIPEMENTS

Maternelle :

Remerciement pour les travaux et achats passés :

Merci pour l'achat du nouveau thermomètre frontal

Le tableau commandé l'année dernière est enfin arrivé et aussitôt monté et installé. Merci à la mairie pour sa réactivité et son efficacité (serrure portail!)

Les fuites de la salle de motricité ont été vérifiées. Pas de nouvelles fuites depuis.

→ Une liste de petits travaux à faire pendant les vacances sera donnée à la mairie.

Les commandes de rentrée seront faites avec le nouveau prestataire : « Savoir plus ».

Les comptes des 2 classes ont été créés.

Demande de construction de bacs de jardinage : 4 bacs par jardinets sur 2 jardins

Elémentaire :

-Saulon

Equipement :

Nous vous remercions pour l'achat du tableau blanc pour la salle du Rased.

Cette année, le Rased a suivi 29 élèves de cycle 2 et cycle 3 , 18 par la maitresse E et 11 par la psychologue scolaire. Celle-ci est également intervenue dans la classe de Mme Valais sur le climat scolaire.

-Mmes Fourier, psychologue scolaire et Mme Fleurant remercient les Mairies pour la participation de 20 euros par enfant pris en charge et par an.

Cette participation aux frais est versée au SIVOS de Noiron-sous-Gevrey.

- Une liste de petits travaux à faire pendant les vacances sera donnée à la mairie.

Il faut prévoir d'échanger des tables entre la classe de Barges et de Saulon.

Actuellement, dans la classe de Mme Valais, il y a des tables non réglables adaptées à des grands.

Il faudrait les placer dans la classe de Barges et rapporter des tables réglables pour les CE1-CE2.

Nous avons comme projet de commencer un potager dans le jardin de l'école.

Serait-il possible de retourner la terre et de placer un collecteur sur la descente d'eau du bâtiment de la garderie ?

M. Bortot est d'accord avec la création d'un potager et demande l'envoi d'une demande écrite avec un plan du jardin.

Sécurité : Un 2ème exercice Attentat Intrusion a eu lieu le 28 avril en présence de l'adjutant Courbet, référent sûreté de l'académie.

L'exercice s'est bien déroulé. Les 3 classes se sont confinées.

Les points à améliorer :

_ Déplacer le boîtier PPMS du hall : à placer dans la classe des CP.

_ Débloquent la serrure de la salle des maîtres (le cache serrure est collé par de la peinture).

_ Renforcer les portes des classes.

_ Afin d'envisager de fuir par le jardin, avoir un passe pour toute l'école ou un boîtier sécurisé (à côté de la porte du jardin) pour récupérer rapidement la clé (actuellement la clé des 2 portes du jardin se trouve dans le vestiaire des CP)

-Barges :

Sécurité

Lors de la rencontre du 7 avril entre M. Daller et M. Courbet, afin de sécuriser l'accès aux classes et de respecter le plan Vigipirate :

Il a été évoqué l'installation d'un vidéophone pour la classe dans le bâtiment de la Mairie et d'un interphone entre les 2 classes.

Mme Valais demande également la possibilité de pouvoir fermer la cour à clé au moins pendant les récréations.

M. Bibos exprime son inquiétude vis à vis de ce portail qui n'est jamais fermé à clé.

8/ ETAT DES COOPERATIVES SCOLAIRES

A ce jour, le solde des comptes des coopératives scolaires s'élève à :

Saulon-la-Chapelle : 9149,65 €

Barges : 5671,71 euros

Maternelle : 6733,52 euros

9/ LISTE DE MATERIEL

Les listes de matériel pour la prochaine rentrée seront distribuées en fin d'année scolaire et **visibles sur la page d'accueil du Blog « RPI Saulon Barges ».**

Ces listes sont établies conformément à la liste type publiée par le ministère de l'éducation nationale.

La séance est levée à 18h57.

La Présidente du Conseil d'Ecole
Mme VALAIS



La Secrétaire de séance.
Mme POINSOT

